

**Maître Benjamin JAMI**, membre de la SELARL BJA,  
Avocat au Barreau de PARIS, demeurant 2 rue Louis David, 75116 PARIS, **Tél. : 01 84 25 34 30**

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES Le JEUDI 30 NOVEMBRE 2023 à 14 Heures**

A l'audience du Juge de l'Exécution « Ventes Immobilières », au Tribunal Judiciaire de PARIS, Parvis du Tribunal de PARIS, à PARIS 17<sup>ème</sup>, en **UN SEUL LOT**, au plus offrant et dernier enchérisseur, du lot ci-après désigné.

Dans un ensemble immobilier sis **à PARIS (75016)**

159 boulevard Murat

Cadastré section AE numéro 110, pour une surface de 00 hectare 12 ares 78 centiares.

(Etant précisé que la section AE numéro 38 est devenue AE numéro 110

suivant acte de division de parcelle et cession de mitoyenneté publiée au deuxième bureau des hypothèques de PARIS le 03 juillet 2006, volume 2006P, numéro 4546).

Et plus précisément **159 boulevard Murat et 2 rue Charles Tellier** (à l'angle de ces deux voies)

Lot numéro 6 : Dans le bâtiment sur rue, au sixième étage, porte droite escalier,

**UN APPARTEMENT**

comprenant selon procès-verbal de description dressé le 19 janvier 2023 par Maître Marion BALANÇON, Commissaire de Justice à PARIS 1<sup>er</sup> : une entrée, un salon/séjour, une chambre, une cuisine, une salle de bain, un w.-c., des placards, **un balcon**.

**SUPERFICIE privative** (Loi Carrez, hors balcon) : **54,32 m<sup>2</sup>**.

**UNE CAVE** numéro 1. Et les 107/10.000<sup>èmes</sup> des P.C.G. de l'ensemble immobilier. Les lieux sont occupés.

Cette vente a lieu **aux requête, poursuites et diligences du Syndicat des copropriétaires de l'immeuble sis 159 boulevard Murat à PARIS (75016)**, agissant poursuites et diligences de son Syndic, la Société Gratade, Société par Actions Simplifiée dont le siège social est situé 80 rue Anatole France à LEVALLOIS PERRET (92300), immatriculée au R.C.S. de NANTERRE sous le numéro 592 039 705, prise en la personne de son Président, domicilié en cette qualité audit siège. Ayant pour Avocat Maître Benjamin JAMI, membre de la SELARL BJA, Avocat au Barreau de PARIS.

**MISE A PRIX : 230.000 Euros** (Deux-cent-trente mille euros)

Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente

Les enchères ne pourront être portées que par le ministère d'un Avocat inscrit au Barreau de PARIS.

Fait et rédigé à PARIS, le 02 octobre 2023, par l'Avocat poursuivant, signé : Maître Benjamin JAMI.

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser :

- Au Greffe du Juge de l'Exécution « Ventes immobilières » du Tribunal Judiciaire de PARIS, où il a été déposé sous la Référence Greffe 23/00050,

- **A Maître Benjamin JAMI**, membre de la SELARL BJA, Avocat au Barreau de PARIS, demeurant 2 rue Louis David, 75116 PARIS, **Tél. : 01 84 25 34 30** - **E-mail : saisies-immobilieres@bjavocat.com**, dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente, consultable sur l'URL : **<https://www.bjavocat.com/nos-ventes/>**

**Sur les lieux pour visiter le LUNDI 20 NOVEMBRE 2023 de 12 Heures à 13 Heures.**